

--	--	--	--	--

DESIGNATION DES INSTALLATIONS	RUBRIQUE ICPE	SEUIL DE CLASSEMENT	VOLUME D'ACTIVITE	CLASSEMENT
Installation de mélange ou d'emploi de liquides inflammables A. Installation de simple mélange à froid	1433-A	5t <D< 50 t	220 kg	Non classé
Stations-service : installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs	1435-3	100 m <sup>3</sup> <D≤ 3500 m <sup>3</sup>	6,2 m <sup>3</sup>	Non classé
Atelier où l'on travaille le bois	2410	50 kW <D≤ 200 kW	5,5 kW	Non classé
Travail mécanique des métaux et alliages	2560	50 kW <D≤ 500 kW	34 kW	Non classé
Emploi de matières abrasives	2575	D> 20 kW	2 kW	Non classé
Stockage de pneumatiques et produits dont 50%au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères	2663-2	1000 m <sup>3</sup> ≤D< 10 000 m <sup>3</sup>	39 m <sup>3</sup>	Non classé
Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois, à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710 et 2711	2714	100 m <sup>3</sup> ≤D< 1000 m <sup>3</sup>	19 m <sup>3</sup>	Non classé
Atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, y compris les activités de carrosserie et tôlerie 2. Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt sur véhicules et engins à moteurs	2930-2	D> 10 kg/j ou Qsolvant >0,5 t/an avec quantité <100 kg/j	5 kg/mois	Non classé

#### 4. ETUDE D'IMPACT

Le présent paragraphe résume l'impact sur l'environnement des installations du site de la Rose Métro, en fonctionnement normal.

##### 4.1. Situation géographique

Le site de la Rose Métro est situé dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Marseille. Il dispose de deux accès distincts : accès par le n°80, bd du Métro et accès par le n°178, chemin Notre-Dame de la Consolation.

Les références cadastrales concernées par le site sont les suivantes : parcelles n°22, 23, 24, 25, 38, 39, 40, 41 de la section OA, totalisant une surface de 51 800 m<sup>2</sup>.

#### 4.2. Pollution des eaux

Le site est alimenté par le réseau de distribution de la ville de Marseille. La consommation en eau du site est de 8589 m<sup>3</sup> pour l'année 2010.

On distingue 2 types d'eaux rejetées :

- ⇒ les eaux usées qui comprennent les eaux sanitaires et les eaux de lavage des rames et pièces métalliques ;
- ⇒ les eaux pluviales.

Le réseau d'assainissement du site est de type séparatif et collecte séparément les eaux usées et les eaux pluviales :

- les eaux usées du site rejoignent le réseau d'assainissement communal en deux points : Bd du Métro (Point 1) pour la partie Nord du site et Chemin ND de la Consolation (Point 2) pour la partie Sud. Au préalable, les eaux de lavage rejetées au point 1 sont traitées par 4 débourbeurs-deshuileurs.
- les eaux pluviales de ruissellement sur les toitures et sur les surfaces revêtues sont collectées ensemble et disposent également de 2 exutoires répartis en façades Sud et Nord. En partie Sud, les eaux pluviales de ruissellement sur le parking transitent préalablement par un décanteur lamellaire avant de rejoindre un bassin d'orage de 290 m<sup>3</sup> puis le réseau communal.

Compte tenu de cette gestion des eaux, le raccordement au réseau communal et le traitement en station d'épuration ne posent aucun problème. Par ailleurs, il n'y a pas de rejet dans le Jarret qui passe à 400 m au Sud du site.

#### 4.3. Pollution de l'air

En fonctionnement normal, les émissions atmosphériques du site proviennent :

- du fonctionnement des installations de combustion : les chaudières fonctionnent au gaz naturel et le groupe électrogène utilise le gazole (fonctionne uniquement en secours). Ces installations font l'objet d'un entretien régulier et de vérifications périodiques garantissant un fonctionnement normal ; une mesure de caractérisation des rejets de la chaufferie a été réalisée et les rejets sont conformes à la réglementation ;
- des extractions de la cabine de peinture et du système de nettoyage par aspiration : ces unités disposent de filtre avant rejet régulièrement nettoyés ou changés. Les rejets respectifs de composés organiques volatiles (du fait de la faible activité peinture) et de poussières sont limités. Les rejets sont conformes pour le dépoussiéreur et seront caractérisés pour la cabine lors de son fonctionnement.

- du trafic de véhicules induit par le fonctionnement du site qui a une incidence négligeable sur le niveau de pollution ambiant, compte-tenu du trafic important des voies alentours.

#### **4.4. Pollution par le bruit**

Le site est implanté dans une zone d'activités économiques dont le niveau acoustique ambiant résulte du trafic sur les voies de circulation alentours.

Les zones sensibles sont constituées essentiellement par les habitations individuelles en façades Nord du site.

Le niveau sonore induit par le fonctionnement du site est généré essentiellement par l'activité rail et la circulation sur le site. Les mesures de bruit réalisées concluent à l'absence d'impact sonore du site sur les périodes de jour et de nuit.

#### **4.5. Pollution par les déchets**

L'activité du site a généré environ 183 tonnes de déchets en 2009, répartis de la façon suivante :

- les Déchets Non Dangereux (78 t) : les Déchets Industriels Banals et les métaux,
- les Déchets Dangereux (105 t) : les eaux hydrocarburées, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les huiles usagées, les batteries, les solvants, les tubes fluos, les piles, les peintures, les matériaux souillés.

Ces déchets sont stockés sur site dans une zone à déchets puis collectés par des prestataires extérieurs en vue d'une élimination par des sociétés agréées.

#### **4.6. Transport**

Le transport se fait par voie routière et par voie ferrée. Le trafic routier lié au fonctionnement du site est de 200 véhicules/j et 1 camion/j pour l'approvisionnement et la collecte des déchets. Le transport par voie ferrée concerne l'arrivée et le départ des rames de métro devant faire l'objet d'une révision ou réparation.

#### **4.7. Impact sur la santé**

Les impacts peuvent être liés :

- à la pollution des eaux : les eaux usées rejoignent les eaux sanitaires du site pour être traitées par la station d'épuration communale ; les eaux de lavage sont traitées dans un déboureur-déshuileur avant de rejoindre le réseau pluvial. Les eaux pluviales de ruissellement rejoignent le réseau pluvial de la Ville en deux points Nord et Sud ; les eaux de la partie Sud transitent préalablement par un bassin d'orage.

- aux rejets atmosphériques : les installations de combustion ont un impact limité compte-tenu de l'entretien régulier des chaudières et du groupe ; les rejets de la cabine de peinture et du système de nettoyage par aspiration sont équipés de filtres.
- aux émissions sonores : les mesures acoustiques réalisées ont montré que le fonctionnement du site a une légère incidence sur les zones à émergence situées en façade Nord du site.

La nature des activités de l'établissement est telle qu'elle ne génère pas d'impact significatif sur l'hygiène, la salubrité et la santé publique.

## 5. ETUDE DES DANGERS

L'analyse de risque réalisée aboutit à 8 incidents vraisemblables pour lesquels la criticité n'est pas significative (événements non retenus). De même, de part le mode d'aménagement du site, des stockages potentiels (pneus, peintures...) et des mesures de prévention et d'intervention, le risque d'effet domino est limité.

En effet, des mesures de prévention ont été mises en place sur le site :

- Locaux techniques isolés et distincts,
- Onduleurs et groupe électrogène sous détection incendie,
- Chaufferie sous détection de gaz avec vannes de coupure redondantes et asservies à la détection,
- Formation incendie du personnel,
- Exercice d'évacuation et équipe d'évacuation,
- Robinets d'Incendie Armés et extincteurs sur le site,
- Vérification périodique des installations,

et permettent de réduire les risques identifiés sur le site à un risque acceptable en réduisant de façon conséquente la probabilité d'occurrence.